

L.

---

DIVERS USAGES  
DE LA SUISSE,  
TANT ANCIENS QUE MODERNES.

LES USAGES, les pratiques, reçus & adoptés dans un pays, ont toujours piqué la curiosité du voyageur. Tel usage en Suisse paroît, & quelquefois est réellement vicieux, ridicule ou abusif, qui cependant se perpétue, parce que le peuple, fondé sur ce que l'exemple de ses ancêtres a établi cet usage, croit qu'il ne doit pas être retranché, quoiqu'il soit considéré aujourd'hui comme abus. Aussi autrefois, si nous en croyons un Auteur (1), la Cour de Rome donnoit pour instruction préliminaire à son Nonce en Suisse, qu'il falloit laisser les Suisses avec leurs usages & leurs abus, bisogna lasciargli Svizzera negli loro usi & abus. Je suivrai cet exemple; & sans m'autoriser du droit que s'arrogent ordinairement la plupart des voyageurs, de critiquer les usages qui leur paroissent singuliers ou bisarres, je me bornerai à faire connoître différentes pratiques usitées dans la Suisse, laissant au lecteur à juger du

---

(1) De juribus helvetiorum circa sacra, p. 85. Zurich, 1768, in-12. germanicè.